

# LA HAYE NE SERA PAS NUREMBERG

Valeurs actuelles - 7 novembre 2023

**Alain Leroy**

Président du groupe d'études France-Palestine  
Observatoire des Français Emigrés

La Cour Pénale Internationale (CPI) ne jugera pas le Hamas pour son pogrom réalisé le 7 octobre 2023. Ce crime contre l'humanité à vocation génocidaire sans précédent depuis la shoah semble échapper à la conscience du Secrétaire général de l'ONU. Attendons la qualification juridique des magistrats de ce tribunal de La Haye toujours timide à ce jour. On retient la première résolution adoptée en urgence par l'Assemblée générale des Nations unies, le 27 octobre 2023 pour interpellier la CPI sur l'occupation des territoires palestiniens. Cette résolution contre-feu, aussi inexacte qu'inappropriée au regard des circonstances, devrait marquer la fin de la légitimité de l'ONU pour faire juger du pire des hommes comme des Etats. Le Secrétaire général de l'ONU et sa vice-présidente Amina J-Mohamed, dont chacun sait sur quels mécènes cette dernière pourra compter au terme de son mandat, auront immédiatement osé qualifier le pogrom du Hamas de crimes de guerre (sic). Cette qualification confortable, lâche sinon cynique, les juge davantage que son objet, tout comme les dirigeants qui auront fait voter pour cette résolution honteusement opportuniste. Si le Tribunal de La Haye peut botter en touche au prétexte qu'Israël ne le reconnaît pas, les véritables démocraties devraient désormais le botter tout court hors du champs de la justice des hommes comme des Etats. Si la CPI garde en son sein un membre, l'Etat de Palestine en l'occurrence, dont l'une de ses entités politiques consacrées prévoit dans sa charte constitutive la destruction de l'Etat d'Israël, et s'est employée à programmer et à réaliser un massacre de masse avec la barbarie que l'on sait, quelle légitimité pour ne pas dire quel crédit peut-elle continuer à avoir. Peu importe que la CPI préfère s'inquiéter des bombardements à Gaza plutôt qu'à une réplique de l'Holocauste avec publicité digitale à la clé, ce machin judiciaire aurait dit le général de Gaulle n'est pas reconnu du principal bailleur de l'ONU, autrement dit l'oncle Sam, pas plus qu'il ne l'est de l'Inde, de la Chine ou la Russie.

## LA CORDE JURIDIQUE DES ISLAMISTES

On ne va pas convoquer le sempiternel « état de droit » songeant à la région palestinienne de Gaza, parfaitement autonome depuis 2007, quoique sans élection depuis 15 ans mais contrôlée par une organisation qualifiée de terroriste par l'Union européenne (UE) et sous perfusion financière du Qatar. Le Qatar qui permet au passage de la meilleure fermentation de l'islamisme des Frères musulmans, doctrine officielle de l'Emirat, et dont le dernier grand prédicateur qatarien, Youssef al-Qaradawi, est mort en 2022. Ce dernier ne se privant jamais de rappeler à quel point la démocratie et les droits humains sont incompatibles avec l'Islam. Il pensait le Hamas comme le cheval de Troie dans l'entité politique de l'Etat de Palestine, idéalement membre de toutes les agences onusiennes. Si l'ennemi sait user du droit international, c'est parce qu'il sait la hiérarchie des normes des pays

de l'Union européenne en sa faveur. Rien de mieux que le droit international pour affaiblir les démocraties libérales et accessoirement nationales qui le portent au firmament. Elles porteront aussi la responsabilité de leur perte si elles ne le modifient pas dans le but de se défendre mieux contre tout ennemi de l'intérieur. Pour faire haut et court et paraphraser Lénine, les démocrates donnent la corde juridique aux islamistes avec laquelle ils les pendront. A regarder de plus près l'échafaud, pourquoi peu d'élus et d'observateurs se sont penchés sur l'entrisme des Frères musulmans au Conseil de l'Europe qui pourvoit aux nominations des juges de la Cour européenne des droits de l'Homme. A combien de reprises, nous avons pu constater le nombre d'islamistes avoir la faveur de cette juridiction quand celles nationales s'étaient employées à valider leur expulsion du pays abusé. Prenons aussi l'exemple suisse qui, il y a deux ans, voyait des associations inféodées aux Frères musulmans faire une campagne de terrain tous azimuts lors de la votation fédérale sur les modalités de désignation de ses juges. Aucun journaliste n'a remarqué ou n'a voulu relever les équipées en abaya et niqab, avec sacs de propagande en bandoulière en faveur de cette réforme très opportune.

## LA DIPLOMATAKÎYA

La diplomatakîya est un concept naturel pour tout dirigeant fidèle aux préceptes d'Hassan el-Banna, le père de la confrérie des Frères musulmans que l'on pouvait appréhender comme une franc-maçonnerie inversée. Autrement dit plutôt un salafisme rigoriste encravaté qu'un progressisme séculariste débraillé. A ce jour, on peut considérer deux écoles de la takîya ou l'art de la dissimulation caméléonesque au sein de l'internationale frériste. A propos du Hamas, il y a celle de ceux pratiquant un double langage sans filtre, décomplexé tel Erdogan qui parle du Hamas comme d'un mouvement de libération et celle des émirs du Qatar qui n'en parleront pas ainsi mais n'en penseront pas moins. Autant nous savons le manège de notre cheval d'Istanbul au sein de l'OTAN, autant on sous-estime la manœuvre insidieuse du Qatar. Si l'Emirat que d'aucuns cataloguent dans le registre du djihad économique et médiatique, il est surtout la banque centrale du Hamas et un refuge cinq étoiles pour ses dirigeants. Dans le même temps, à Doha comme à Ankara les réceptions des ambassadeurs occidentaux sont toujours un succès. La plus grande base américaine au Moyen-Orient avec près de 13000 soldats demeure bien au Qatar. Il faut croire que le pétrole et le gaz n'ont d'odeur que russe. Avant d'imaginer suspendre nos relations diplomatiques avec ces Etats que seuls le courage, la dignité, l'honneur et bien évidemment le désintérêt commandent, autrement dit des vertus bien relatives en politique, l'Autriche est le seul pays européen à avoir passé le pas de l'interdiction des Frères musulmans. Que n'attendent les autres pays des continents menacés pour en faire autant. Sans parler de l'Egypte, de la Chine ou de la Russie où ces organisations islamistes sont non seulement interdites mais leurs prédicateurs méthodiquement neutralisés afin d'éviter tout débordement fatal. Non seulement désorientés depuis la mort l'an dernier de leur guide Al-Qaradawi, la perspective de la signature des Accords d'Abraham avec de nouveaux Etats du Golfe dont l'Arabie Saoudite et l'Etat du peuple honnis, il ne restait plus qu'à remobiliser « la rue arabe », partout où elle se trouve dans le monde. A la faveur d'un déclic cataclysmique et symbolique, celui des cinquante ans d'une humiliation militaire mal digérée, les Frères musulmans font se rejoindre sunnites et chiites pour aller au devant d'une nouvelle solution finale que le grand mufti de Jérusalem n'aurait pas désapprouvée. Ne pas oublier qu'en 2024, cela fera cent ans que Mustapha Kemal a aboli le califat. Erdogan adore aussi les symboles.